

CLAS

(Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité)

Projet pédagogique 2019/2020



Le constat d'un besoin ou d'une demande.

Au cours des entretiens d'inscription :

Avec les secrétaires :

Lors des inscriptions, beaucoup de parents ne connaissent pas les noms des enseignants que les enfants auront à la rentrée. Les parents confient aux secrétaires leurs difficultés à entrer en contact avec les directeurs ou les enseignants parce qu'ils sont confrontés à leur propre échec scolaire et un manque de confiance en eux dans leur rôle d'éducateur.

Avec les parents en 2018/2019, la coordonnatrice a relevé plusieurs raisons qui ont poussé les parents à inscrire leur enfant aux CLAS.

Les parents ont affirmé :

- Ne pas avoir les capacités scolaires qui leur permettent d'aider efficacement leurs enfants ;
- Difficultés à gérer les comportements des enfants surtout quand ils refusent de faire les devoirs, manque d'outils et de temps pour gérer plusieurs enfants de niveaux différents pour les familles nombreuses ;
- Ne pas comprendre le système scolaire ;
- Ne pas avoir de contact avec l'école ;
- Ne pas s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants ;
- Ne pas maîtriser suffisamment la langue (familles primo arrivantes) ;
- Ne pas avoir des horaires de travail leur permettant de récupérer les enfants à 16 h 30.

Avec les enseignants, en 2018/2019, la coordonnatrice a relevé plusieurs raisons qui ont poussé les enseignants à conseiller aux parents d'inscrire leur enfant aux CLAS :

- Difficultés scolaires qui se traduisent généralement par des **résultats insuffisants** et peuvent également s'accompagner de **comportements difficiles** comme une grande passivité en classe, ou au contraire de l'agitation ;
- Des élèves qui ont **du mal à s'organiser et à suivre le rythme** régulier de la classe ;
- Des **élèves anxieux** qui ne réussissent pas à obtenir des résultats satisfaisants ;
- Des élèves qui s'ennuient en classe.

Un soutien supplémentaire pour les enseignants qui témoignent que le partenariat avec le centre social facilite la relation avec les parents.

Avec la responsable de la réussite éducative :

Depuis de nombreuses années, la responsable de la réussite éducative inclue la coordonnatrice des CLAS dans l'équipe de professionnels qui vont suivre les enfants et la famille afin de trouver des solutions ensemble. Sa connaissance des familles va aussi permettre aux autres professionnels de mieux comprendre le fonctionnement et les manques de l'enfant et de son entourage. Elle apporte également une vision différente portée sur les parents par les instituteurs concernant leur engagement et le soutien à la maison.

Réseau d'Éducation Prioritaire "REP+" :

- Les établissements scolaires du quartier du Lac relèvent du Réseau d'Éducation Prioritaire "REP+", dispositif qui concerne les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire : Taux de professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées, taux de boursiers, taux d'élèves résidant en zone urbaine sensible, taux d'élèves en retard à l'entrée en 6e.
- Cette labellisation illustre la continuité de la dégradation de la situation sociale du quartier.
- De plus, les élèves accueillis en SEGPA au collège Le Lac présentent des difficultés scolaires graves et durables. Ils ne maîtrisent pas toutes les connaissances et compétences attendues à la fin de l'école primaire, en particulier, au regard des éléments du socle commun.
- Besoins repérés par les équipes enseignantes :
 - ☞ Des lacunes lexicales et langagières
 - ☞ Des besoins dans le domaine du "Vivre ensemble", de l'éducation à la citoyenneté
 - ☞ Des besoins sur l'hygiène de vie (santé)
 - ☞ Des besoins en termes d'autonomie, de motivation, de persévérance
 - ☞ Donner l'accès à la culture.

Données statistiques et socio-économiques de la population et problématiques dominantes pour l'élaboration du contrat ville « Ardenne-Métropole ».

Le taux de familles nombreuses et celui des familles monoparentales sont supérieurs dans le quartier à celui de la commune et à celui de l'unité urbaine. La part de population immigrée est également plus importante que sur la zone urbaine ou que sur le département.

Revenus

- Le revenu familial médian mensuel par unité de consommation dans le quartier « Le Lac » est non seulement nettement inférieur au revenu familial médian communal, mais également à la moyenne départementale des quartiers prioritaires. Dans la zone « Le Lac ZUP 2 », ce revenu est même inférieur à la moitié du revenu médian communal (lequel est inférieur d'un tiers à celui de la métropole).
- Il existe donc une forte dispersion des revenus dans le quartier même en comparaison avec les autres ZUS ardennaises. Cette disparité forte se retrouve corrélativement dans les taux de couverture par le RSA socle : dans la zone « ZUP 1 », ce taux de couverture est assez proche de ce qui est observé en moyenne dans l'unité urbaine.

Emploi

Le taux de chômage dans le quartier Le Lac est nettement supérieur à celui de la commune et de celui de l'unité urbaine. Les femmes sont les plus vulnérables.

Nous avons établi notre projet sur la base :

- Du référentiel d'intervention de la Caf dans les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité,
- Note de cadrage départemental du Comité départemental de Soutien à la Parentalité,
- **Données statistiques et socio-économiques de la population et problématiques dominantes pour l'élaboration du contrat ville « Ardenne-Métropole ».**

Les textes de référence :

- La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité,
- La circulaire interministérielle du 8 juin 2011 relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité,
- La circulaire interministérielle du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental,
- La circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires »,
- Le socle commun de connaissance et compétences,
- La circulaire n° 2010-106 du 15-7-2010 : Dispositif « La Malette des parents ».

Nous avons pris en compte les contributions régulières :

- De l'Éducation Nationale (Inspecteur de l'Éducation Nationale, des directeurs des écoles primaires, des instituteurs et de l'ensemble des enseignants).
- Des parents.
- Des parents d'élèves élus.
- Des administrateurs et des salariés du centre social Le Lac.
- Des partenaires (CAF, CGET).
- Des enfants.

Le projet et le bilan de l'année précédente n'ont pas fait l'objet d'observations particulières de la part des partenaires ayant reçu le document. On peut le considérer comme un bon cadrage et un engagement pour la qualité de l'éducation. Il a pour ambition de faire adhérer à un projet d'accompagnement à la scolarité, différents partenaires et des éducateurs autour d'une culture commune pour réussir.

Au premier conseil d'école, la coordonnatrice des CLAS présentera le projet et fera une synthèse du bilan de l'année passée aux enseignants et aux parents. Une rencontre sera organisée entre la coordonnatrice et les responsables du REP + pour expliquer le projet et le travail en partenariat avec les écoles et les collèges.

Le public visé par les actions d'accompagnement à la scolarité sera :

- Les enfants scolarisés dans les établissements du premier et second degré du quartier du Lac qui ne disposent pas, dans leur environnement familial et social, de l'appui et des ressources pour s'épanouir et réussir à l'école.
- Les parents de ces enfants.

Objectifs généraux :

Le principe du projet sera la « coéducation » !
Nous affirmons que les parents sont les premiers éducateurs !

Auprès des enfants et des jeunes

- Faciliter l'accès au savoir (prérequis à la scolarité) des jeunes par des approches différentes, mais complémentaires de l'école pour fournir un appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial, social.
- Créer des stratégies diversifiées en favorisant la régularité, l'organisation du travail personnel, la méthodologie,
- Développer le goût de la culture la plus diversifiée,
- Donner l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir
- Créer des conditions pour renforcer la confiance des enfants et des jeunes dans leur capacité de réussite personnelle et scolaire.
- Valoriser l'estime de soi des enfants et des jeunes.
- Proposer aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de leur faciliter l'acquisition des savoirs ;
- Proposer d'élargir les centres d'intérêt et de promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources artistiques, culturelles, sportives sociales ou économiques de la ville de Sedan, d'Ardenne-Métropole, et de son environnement ;
- Mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis.

Objectifs opérationnels :

- Fournir aux enfants et aux jeunes un appui et une méthodologie au travail scolaire ;
- Faire découvrir aux enfants des lieux et une organisation pour trouver des ressources, des références et des compétences : bibliothèque, médiathèque... ;
- Elargir leurs centres d'intérêts en développant leurs capacités de vie collective ;
- Mettre en valeur leurs compétences en valorisant l'entraide au sein du groupe CLAS ;
- Organiser un suivi régulier des présences des enfants par la mise en place d'une fiche de présence sur la semaine.

Auprès et avec les parents :

- Accompagner les familles dans leurs responsabilités éducatives et valoriser leurs compétences parentales dans le dispositif Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité ;
- Renforcer le lien entre famille et école ;
- Rechercher les compétences des parents afin de les utiliser comme levier de valorisation ;
- Créer des outils avec les parents afin qu'ils suivent la scolarité de leurs enfants ;
- Former les parents en attachant une attention particulière à ceux qui sont les plus en difficulté aux différents supports numériques pour les doter d'une meilleure connaissance de l'École, les familiariser avec un vocabulaire et des activités de type scolaire ;
- Associer les parents aux côtés de leurs enfants à la découverte des ressources du territoire sur lequel ils vivent (organisation de visites culturelles, le fonctionnement d'une médiathèque...).

Utiliser l'accompagnement à la scolarité comme un moyen privilégié de rendre les codes de l'école et de l'environnement proche compréhensibles pour les parents :

- Les aider à reprendre confiance dans leur rôle de parents ;
- Les soutenir dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école lors de réunions organisées au sein de l'école ;
- Les orienter vers les actions proposées dans le cadre des autres dispositifs de soutien à la parentalité (ACF, Réussite éducative...).

Localisation du Clas :

Maison de Quartier du Lac – Avenue de Gaulle – 08200 SEDAN

Jours et horaires :

Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Établissements scolaires concernés :

- Ecole Georges Ouvrard
- Ecole de l'Esplanade
- Ecole de la Prairie
- Collège le Lac
- Lycée Pierre Bayle
- Collège Nassau
- Lycée Jean-Baptiste Clément
- Lycée le Château
- Collège Turenne

Calendrier de mise en œuvre du projet

Date prévisionnelle de début de mise en œuvre :	10/09/2019
Date prévisionnelle de fin de mise en œuvre :	26/06/2020
Nombre de semaines d'activité dans l'année :	34
Nombre de séances hebdomadaires :	3
Durée moyenne des séances Clas (en minutes) :	120

Les moyens mobilisés

Nombre prévisionnel d'accompagnateurs **salariés** : 15

Nombre prévisionnel d'enfants/de jeunes par accompagnateur Clas lors d'une séance : 8

La coordonnatrice des actions Clas : Julie TOULLEC

Son niveau de qualification : BPJEPS Titulaire

Son profil (formation initiale) : Baccalauréat SMTG

Les formations :

Des formations sont prévues pour les accompagnateurs intervenants du Clas :

Quelles sont les formations prévues ?

Nom de l'organisme en charge de la formation (s'i est connu)	Intitulé et objet de la formation	Dates de formation	Nombre de personnes formées			Fonction(s) dans le Clas
			Salarié	Volontaires	bénévol	
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	le fonctionnement de l'école	1^{er} trimestre	11		1	accompagnateurs
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	L'école qui fait quoi ?	1^{er} trimestre			1	accompagnateurs
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	L'école le rôle des parents	1^{er} trimestre			1	accompagnateurs
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	Education.gouv	2^{ème} trimestre			1	accompagnateurs
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	Eduscol comment ça marche ?	2^{ème} trimestre			1	accompagnateurs
CSLL : formation menée par la coordonnatrice	Canopé comment ça marche	2^{ème} trimestre			1	accompagnateurs
Organisme extérieur	BAFA BAFD	Tout au long de l'année				accompagnateurs

Notre projet Clas vise à fournir aux enfants et aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie par :

- Par un appui et une aide méthodologique
- Par une aide au travail personnel
- Par un accompagnement à l'usage du numérique

Notre projet Clas vise à élargir les centres d'intérêt des jeunes et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de leur environnement :

- En mobilisant la pédagogie de « détour » par des activités ludiques, artistiques, culturelles, sportives et/ou scientifiques
- En créant des contextes de recherche, d'information, débats
- En développant des capacités de vie collective
- En proposant des sorties et visites
- En mobilisant des supports dans l'environnement proche (bibliothèque, médiathèque.)
- Par l'organisation d'activités liées à la citoyenneté

Notre projet Clas vise à mettre en valeur les compétences et acquis des enfants et des jeunes :

- Par la présentation des actions conduites par les enfants
- Par l'organisation et l'encouragement de l'entraide au sein du groupe Clas

La coordonnatrice CLAS veille à ce que les animateurs apportent :

Une aide méthodologique au travail scolaire :

- Analyser les obstacles à l'entrée dans la lecture et donner le goût de lire
- Renforcer les acquis autour de la lecture
- Découvrir le livre comme objet d'ouverture culturelle
- Proposer des parcours de découverte des livres (jeux de lecture)
- Apporter des éléments sur le langage, la lecture/écriture,
- Activités langagières à mettre en place
- Sur la tenue régulière du cartable, du matériel (stylos, Crayons...)
- Sur la découverte du vocabulaire,
- Sur la tenue et l'utilisation du cahier de textes,
- Sur l'utilisation du dictionnaire,
- Sur la recherche documentaire (informatique),

Aide au travail personnel

- Sur la révision pour les contrôles,
- Sur l'organisation du travail (leçons) du jour, de la semaine
- Sur la lecture des consignes et des énoncés,
- Sur la réalisation d'un exposé, d'un résumé, d'une biographie

Accompagnement à l'usage du numérique

- **Sur l'utilisation du « Projet Voltaire »** (L'outil permet ainsi de développer l'autonomie de l'enfant grâce à un parcours auto adaptatif totalement individualisé et une approche ludique lors d'un travail en classe ou sous forme de devoirs à la maison. 300 écoles primaires pilotes ont participé à l'élaboration et à l'amélioration de ce module inspiré par les enseignants et conçu pour les élèves).
- Utilisation de logiciels en appui à l'accompagnement à la scolarité...
- Parcours d'apprentissage avec les TIC et ressources numériques
- Travaux sur ordinateurs et activités complémentaires indispensables à la construction des savoirs

L'utilisation de l'outil informatique pour créer un contexte de recherches, d'informations et de débats

- Maîtriser les bases de l'outil informatique,
- Sensibiliser pour faire preuve d'une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques,
- Rendre capable de réaliser un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte,
- Rendre capable de chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia,
- Rendre capable d'utiliser une messagerie électronique.

Objectif des activités :

LE JEU COMME MÉDIATION ET REMÉDIATION

Enjeux en termes de savoirs, savoir-être et savoir-faire
Jeux mathématiques : développer raisonnement et logique
Découverte et pratiques de jeux permettant de développer certaines compétences La question du jeu dans le développement de l'enfant ou du jeune
Aide à la découverte et à l'utilisation de malettes pédagogiques

LES APPORTS CULTURELS

Les activités auront pour but de mettre en valeur les compétences et les acquis des enfants et des jeunes, d'élargir leurs centres d'intérêt, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales ou économiques de la ville et de son environnement proche.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Des ateliers d'expression seront organisés (théâtre, contes, danse, etc.). Ils auront pour objectif de développer la relation entre le corps, l'espace, la relation à l'autre, les sens, le mime, le langage, l'improvisation. Le théâtre est un excellent outil pour travailler la mémoire, le vocabulaire, l'expression écrite et orale.

APPROPRIATION DES RESSOURCES DE LEUR ENVIRONNEMENT

L'équipe favorisera la connaissance des institutions (mairie, services municipaux, bibliothèque municipale, installations sportives, police, maison de justice, personnes âgées, centre culturel, etc.).

Nous organiserons des rencontres avec des élus, des salariés qui présenteront leurs métiers ainsi que des visites. Nous travaillerons sur des méthodes qui auront pour objet de se repérer sur un plan dans la ville ou dans le département. Le problème de la mobilité sera abordé, car, trop souvent, les enfants ne connaissent que leur quartier. Un travail d'information sera réalisé sur la transformation de la ville dans le cadre des opérations de rénovation urbaine. La richesse du patrimoine local permet d'être en rapport avec le programme d'histoire, quelle que soit la période étudiée. Le classement de Sedan comme "Ville d'art et d'histoire" donne de nombreux outils (nous travaillons en collaboration avec le service patrimoine de la Ville).

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCRIRE

Il s'agira d'utiliser des supports extrêmement diversifiés : presse, magazines, albums, bandes dessinées, Internet (les jeunes l'utilisent de plus en plus pour lire, écrire et communiquer). Nous mettrons en place des lieux de lecture (le centre social est abonné au « Petit Quotidien », seul journal d'actualité pour les enfants de 6 à 10 ans), des jeux de production d'écrits et divers jeux de lecture et d'écriture. Tous les jeux répondront à des soucis d'adaptabilité, de jouabilité et d'originalité.

L'impression première que l'enfant devra avoir lorsqu'il pratique l'écrit, sous quelque forme que ce soit, est une impression de plaisir. L'écrit sera au service du jeu comme le ballon au football. C'est le caractère fonctionnel de l'écrit qu'il nous importera, pas l'éloge de sa beauté. Il n'est donc pas question de duper l'enfant en le faisant « jouer pour ». Non, il jouera avec l'écrit, en pleine connaissance de cause.

PROJET AVEC LA LUDOTHÈQUE

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité travailleront en transversalité avec la ludothèque du centre social Le Lac autour des jeux de société qui ont été sélectionnés par la ludothécaire du centre social Le Lac. L'emploi des jeux éducatifs permet une réelle pédagogie de détour.

UN PROJET SPORTIF

Un projet sportif sera proposé aux enfants afin d'affiner les conduites motrices et de favoriser leur développement corporel psychologique et social. Les sports collectifs seront privilégiés afin de favoriser la coopération et le respect des règles.

DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Mettre en œuvre des actions éducatives autour de la santé pour préparer les enfants à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. Cette démarche est structurée autour d'axes prioritaires définis :

- L'éducation à la santé : accompagner les enfants et les jeunes pour leur permettre d'adapter des comportements favorables à leur santé

- La prévention : faire prendre conscience aux enfants des problématiques de santé prioritaires et leur proposer des actions afin de prévenir le surpoids, l'obésité, les conduites addictives, l'éducation à la sexualité.

Les outils : des vidéos, des ouvrages pour maîtriser les différents sujets, des sites web, etc.

LA CITOYENNETÉ

Citoyenneté, valeurs de la République, esprit critique, racisme sont des notions délicates à aborder avec les enfants et les jeunes. Nous proposons des ressources pour échanger sur ces thématiques à travers diverses approches – cinéma, littérature jeunesse, philosophie, etc. et activités pédagogiques. Projet pour sensibiliser les enfants au harcèlement scolaire.

RÉSEAU CANOPÉ

L'ensemble des activités seront élaborées en utilisant ce réseau de création et d'accompagnement pédagogiques.

Placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative. Acteur majeur de la refondation de l'école, il conjugue innovation et pédagogie pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique.

A l'aide d'une fiche d'activité, les accompagnateurs élaboreront pour chaque séance un projet construit qui passe par la découverte, l'expérimentation, la réflexion et la mobilisation des savoirs appris. Ils proposeront une palette d'activités différentes, concrètes, organisées de façon à susciter appétence et plaisir.

Des outils pour les animateurs :

FICHE D'ACTIVITÉ

Groupe :

Animateur(s) :

Diagnostic :

Domaine d'activité :

Expression orale

Expression écrite

Compréhension et logique

Citoyenneté et vivre ensemble

Domaine(s) du socle commun :

1

2

3

4

5

Activité mise en place :

Matériel, règles et consignes de réalisation :

Critères de réussite :

Evaluation :

Les objectifs ont-ils été atteints ?

Si non, pourquoi ?

Quels sont les éléments qui nous ont aidés et ceux qui nous ont handicapés ?

Quels ont été les résultats pour chaque enfant (par rapport au critère de réussite retenu) ?

GRILLE D'EVALUATION DE L'ANIMATEUR ACM ET DE L'ACCOMPAGNATEUR CLAS

Tiré du livret du directeur ACM et du stagiaire BAFD (DRJSCS de Champagne-Ardenne 04/12/2014) et

NOM

PRENOM

1 : Très satisfaisant 2 : Satisfaisant 3 : Moyen 4 : Insatisfaisant 5 : Très insatisfaisant

CONNAISSANCES COMMUNES à L'ACM ET AU CLAS

SAVOIR ETRE UN ADULTE REFERENT	1	2	3	4	5	Observations
A une tenue vestimentaire adaptée						
Adopte une attitude appropriée						
Emploie un langage adapté						
Respecte autrui						
Est tolérant						
Ouverture d'esprit						
Ne juge pas						
Est impartial						
Respecte la confidentialité						
Analyse les situations						
Est à l'écoute et réactif						
Sait prendre du recul						
Sait se remettre en question						

SAVOIR ETRE AU SEIN DE L'EQUIPE	1	2	3	4	5	Observations
Est à l'heure						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux réunions						
Est force de proposition						
Fait preuve d'initiative						
Partage et échange avec ses collègues						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme, s'organiser						
Est autonome						
Sait "passer le relais" quand le besoin s'en fait sentir						
Fait part de ses problèmes d'ordre pédagogique						

SAVOIRS EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE	1	2	3	4	5	Observations
Connait les caractéristiques du public accueilli (psychologie, besoins et possibilités physiques, rythmes biologiques)						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait apporter les soins "basiques" en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait être à l'écoute des enfants						
Sait rassurer les enfants						

CONNAISSANCE DE S PROJETS POUR PLUS DE TRANSVERSALITE	1	2	3	4	5	Observations
Connait le projet éducatif du centre social						
Partage les valeurs du projet éducatif du centre social						
Connait les projets pédagogiques ACM – ALSH et CLAS						

LES ANIMATIONS ACM ET LES ACTIVITES CLAS	1	2	3	4	5	Observations
Connait de la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Réalise une fiche de séance						
Anticipe et prépare ses activités						
Sait proposer une activité en lien avec le projet pédagogique						
Sait réaliser un programme d'activités						
Donne du sens à l'activité dans le cadre du projet pédagogique						
Sait gérer un temps d'activité						
S'implique dans l'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Sait s'adapter aux imprévus						
Prend en compte les besoins et les attentes des enfants						
Suscite l'implication des enfants						
Sait prendre en charge un groupe d'enfants dans sa globalité						
Sait gérer les conflits au sein du groupe						
Sait construire une relation de confiance avec les enfants						
Utilise le matériel et les outils du centre social						
Sait évaluer les enfants						
Sait évaluer son animation (quel apport pour les enfants?)						
Sait s'auto évaluer						
Sait restituer le bilan de l'activité à l'équipe						

LES RELATIONS AVEC LES PARENTS	1	2	3	4	5	Observations
Sait accueillir les parents						
Sait dialoguer avec les familles et les écouter						
Valorise les enfants auprès des parents						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Valorise les compétences des parents						

PARTICULARITES ACM-ALSH

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL	1	2	3	4	5	Observations
Sait organiser l'accueil						
Utilise les moyens matériels nécessaires						
Respecte les horaires (accueil, activités)						
Sait être efficace dans la préparation des activités						

PREPARATION ET GESTION DES SORTIES	1	2	3	4	5	Observations
Implication des intervenants extérieurs						
Gestion du temps calme						
Gestion des goûters						
Adaptation aux conditions climatiques						
Relations avec les maîtres nageurs						

TRAN SVER SALITE	1	2	3	4	5	Observations
Mets ses compétences professionnelles au service de l'équipe (pour les BAFD, BPJEPS par exemple)						
Sait prendre avis de collègues plus expérimentés (BAFA, BAFD, BPJEPS...)						
Travaille avec le personnel de service						

PARTICULARITES CLAS

CONNAISSANCES PAR RAPPORT A LA SCOLARITE	1	2	3	4	5	Observations
Connaît les programmes scolaires						
Connaît les projets de la REP et des 3 écoles						
Connaît les règlements intérieurs des 3 écoles						
Connaît les équipes éducatives des écoles						
Connaissance des 4 temps du CLAS						

DATE :	Signature de l'animateur ou accompagnateur
	Signature de la directrice ACM ou du coordinateur CLAS

LES MOYENS :

- Moyens informatiques : La logithèque du centre social Le Lac pour les ordinateurs et les tablettes en relation étroite avec les enseignants de l'Éducation Nationale.
- Bibliothèque et centre de documentation : Médiathèque de Sedan en collaboration étroite avec la responsable du secteur jeunes de cette structure.
- Jeux éducatifs : en collaboration avec la ludothèque du centre social Le Lac et les enseignants des écoles du quartier du Lac.
- Sorties et visites : en étroite collaboration avec le service patrimoine de la Ville de Sedan.
- Théâtre avec un metteur en scène : Gilbert PONTÉ de la compagnie « La Birba ».

Les actions conduites sont présentées aux parents au cours des réunions thématiques et aux enseignants lors des rencontres avec les animateurs et la coordonnatrice. Depuis 2017, des moyens de communication supplémentaires comme la prise de photos et de vidéos dans les activités CLAS et leur publication sur la page Facebook du centre social Le Lac, permettent de valoriser les actions des enfants d'une manière beaucoup plus large.

Les accompagnateurs ont été formés à la photo et à la vidéo. Chaque activité fera l'objet de prises de photographies ou vidéos avec les enfants et la participation des parents. Ils seront mis en ligne sur le compte Facebook du centre social et présentés aux parents lors de réunions ponctuelles.

On peut d'ailleurs noter que de nombreuses classes d'écoles ont des comptes Twitter où ils présentent aussi les actions menées par les élèves (dans notre REP+ par exemple : la classe de CM2 de l'école de l'Esplanade).

L'entraide entre les enfants ayant bien fonctionné en 2018/2019, l'action sera reconduite. Dans les locaux du pôle enfance du centre social Le Lac, les CE2 seront plus particulièrement chargés de venir en aide aux CP ou CE1. Dans les locaux de la maison de quartier, nous favoriserons l'entraide au sein des 2 groupes de CM1 et CM2.

Les accompagnateurs veilleront à favoriser l'entraide entre les enfants. Le tutorat entre les enfants du collège, du CM et les CP.

Des expositions, des productions audiovisuelles, des représentations théâtrales, des jeux intergénérationnels seront mis en place pour valoriser les enfants auprès des parents et des enseignants.

La mesure de la progression des enfants sera effectuée au moyen de :

- Une fiche individualisée de suivi par enfant sur l'année
- Un cahier de liaison entre intervenants du Clas
- L'appréciation croisée des enseignants et accompagnateurs
- Un échange avec les parents de la progression de l'enfant

La mesure de l'assiduité des enfants sera effectuée par l'intermédiaire :

- Des relevés de présence : fiche individuelle de présence, relevé informatique.
- Des statistiques mensuelles de présence
- Des statistiques mensuelles de présence

Les animateurs se servent de deux outils pour suivre la progression des enfants :

- **La fiche de suivi** les animateurs doivent indiquer le nom des enfants du groupe. Par rapport au diagnostic établi et à l'objectif retenu, elle sert à évaluer la progression de chaque enfant.

Les bulletins de notes trimestriels transmis soit par l'école (Ecole de l'Esplanade) soit par les parents (autres établissements scolaires) permettent de compléter le suivi de la progression des enfants.

Des statistiques mensuelles de présence seront élaborées et transmises aux directeurs de chaque établissement scolaire.

Les parents informent la coordonnatrice et les animateurs des absences des enfants et du motif de l'absence. Ces informations nous permettent de savoir si l'enfant a une baisse de motivation ou si les absences sont justifiées par des rendez-vous médicaux.

FICHE DE PRÉSENCE

CENTRE SOCIAL LE LAC

Le 25/07/2019 à 08:57

Liste des réservations - CENTRE SOCIAL LE LAC

CLAS : CLAS 2018 2019

Période entre le : 10/09/2018 et le : 17/09/2018

Groupe : CE1			
Nom, prénom	mar. 11 sept. 18	jeu. 13 sept. 18	ven. 14 sept. 18
	Accueil soir	Accueil soir	Accueil soir
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Totaux réservations :	6	9	9

Notre projet vise à soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et à les renforcer dans leur rôle :

- En organisant un ou des temps d'information des parents sur les objectifs du Clas et le contenu des actions
- En accueillant les parents au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun (lecture et commentaires du règlement intérieur, etc.)
- En organisant un ou des temps pour faire régulièrement le point individuellement ou avec tous les parents
- En proposant des temps de convivialité enfants/parents
- En proposant aux parents un accompagnement au numérique

Notre projet vise à aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parent :

- Dans le cadre d'un espace d'information, de dialogue, de soutien
- Dans le cadre d'une proposition aux parents de participer à des séances Clas partagées enfants/parents
- Par des rencontres avec les parents autour d'une thématique

Notre projet vise à soutenir les parents dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école, à travers :

- L'information et l'accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école
- L'Information et l'accompagnement des parents à la compréhension du processus d'orientation
- La mise en place d'outils de liaison et d'échanges avec les parents
- L'aide à la préparation des entretiens avec les enseignants
- L'accompagnement des parents lors de rencontres avec les enseignants
- L'accompagnement et le relais vers les associations de parents d'élèves

Notre projet permet de faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles d'accompagner les parents dans leur rôle de parent :

- Mise en relation des parents avec d'autres partenaires
- Information des parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire

Le projet vise à soutenir les parents dans leur effort personnel d'information et leur relation avec l'école, lors de réunions organisées au sein de l'école, à travers :

- Information et accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école et du processus d'orientation, lors de projection, à la logithèque du centre social des pages explicatives tirées du site Internet "education.gouv.fr".
- Aide dans la lecture et la compréhension des bulletins scolaires, dans la lecture des documents de l'École, des outils scolaires de l'enfant (notamment du « cahier du soir », du cahier de textes) par la coordonnatrice sur demande des parents ou d'un animateur qui aurait remarqué un mauvais suivi des parents.
- Aide à la préparation des entretiens avec les enseignants : sur demande des parents, la coordonnatrice les accompagne aux rendez-vous avec les professeurs des écoles, les maîtresses ou la psychologue scolaire.
- Accompagnement et relais vers les parents d'élèves élus aux conseils d'école ou au conseil d'administration du collège.

Le projet permet de faciliter l'orientation des parents vers d'autres acteurs ou actions susceptibles d'accompagner les parents dans leur rôle de parent :

- Mise en relation des parents avec d'autres partenaires ;
- Information des parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire ;
- Dans les actions avec les professionnels du service social et de la prévention santé du Conseil Départemental, avec l'assistante sociale du service social de la CAF, (travail sur le livre vie de familles).

Les réunions de parents, animées par la coordonnatrice, porteront sur les thématiques suivantes :

- L'école, comment ça marche ?
- Comment suivre mon enfant à l'école ?
- Je veux aider mon enfant dans sa scolarité, qu'est-ce que je peux faire ?
- Comment favoriser le bien-être de mon enfant ?
- Comment encourager mon enfant à lire ?
- Qu'est-ce que mon enfant va faire plus tard ?

Elles pourront aussi porter sur des thèmes d'actualité en rapport avec l'école (rythmes scolaires, réformes des programmes, le harcèlement à l'école, etc.).

Les réunions thématiques sont un espace privilégié de transmission, d'information, de dialogue et de soutien. La coordonnatrice s'appuie sur les fiches familiales du Guide d'Accompagnement à la Scolarité pour ouvrir le débat qui permet un partage des expériences vécues par les parents et des solutions trouvées par chacun.

Chaque parent est invité à accompagner son enfant au moins une fois dans l'année sur une séance de CLAS.

Les parents sont systématiquement informés en amont des activités sortant de l'ordinaire (visites extérieures, projet sur plusieurs semaines) et donnent volontiers leur avis, voire pour certains, font évoluer le projet.

Les accompagnateurs et la coordonnatrice rencontreront quotidiennement l'entourage familial et les enseignants afin de faciliter la compréhension réciproque.

C'est principalement lors de la dernière réunion thématique de l'année que nous faisons un bilan d'ensemble de l'année écoulée, tant au point de vue de la pédagogie que de la méthodologie.

Des questionnaires de satisfaction seront établis pour l'année scolaire 2019-2020. Ils porteront tant sur des actions ponctuelles (visites extérieures, ateliers en commun avec les parents, fêtes diverses...) que sur le bilan final.

La pertinence des actions proposées aux parents sera mesurée au travers de :

- La participation des parents à une réunion collective d'évaluation pour confronter les points de vue, s'entraider, faire émerger des demandes spécifiques
- La régularité des échanges informels
- Questionnaire proposé aux parents pour recueillir leur avis et leurs attentes

Le projet vise à soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et les renforcer dans leur rôle.

- En accueillant les familles individuellement au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun (lecture et commentaires sur le projet et les contrats d'engagement). Avec la coordonnatrice, les parents fixent des objectifs à atteindre avec leurs enfants. Ils créent des outils communs adaptés aux enfants.
- En organisant plusieurs temps d'information en direction des parents pour leur permettre de comprendre les objectifs du Clas et le contenu des actions. La coordonnatrice organisera ces temps de travail sous forme de réunion à thème où les parents pourront échanger sur leur pratique et apprendre de nouvelles méthodes pour accompagner leurs enfants.
- En organisant des temps pour faire régulièrement le point individuellement avec les parents et les enfants pour vérifier l'atteinte des objectifs.
- En organisant des temps avec tous les parents pour vérifier l'efficacité des outils mis en place et les résultats obtenus.
- En proposant des temps de convivialité enfants/parents, particulièrement à Noël et à chaque présentation d'un projet de groupe.
- En proposant aux parents un accompagnement au numérique avec la découverte des espaces numériques de travail des établissements scolaires, (Eduscol, Pronote, education.gouv.fr...) deux heures de formation pour les parents des enfants de chaque groupe.

Le projet vise à aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parent :

- Dans le cadre d'un espace d'information, de dialogue, de soutien, installé dans le hall du pôle enfance du centre social Le Lac
- Dans le cadre d'une proposition aux parents de participer à des séances de CLAS partagées enfants/parents
- Par des rencontres avec les parents autour d'une thématique soit organisée dans le cadre des réunions menées par la coordonnatrice, soit dans le cadre de réunions avec la participation de la référente familles du centre social.

LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC L'ECOLE

Notre projet fait l'objet :

- D'un partenariat informel (contact avec le directeur d'établissement, le CPE, les enseignants)
- D'une collaboration pour l'orientation des enfants vers le Clas

Notre structure et l'établissement scolaire recherchent conjointement la facilitation de la relation parents/enseignants :

- Au travers du cahier de texte (pour une liaison avec les enseignants)
- En étant l'intermédiaire entre enseignants et parents
- En accompagnant les parents vers les associations de parents d'élèves

La relation avec les établissements scolaires s'organise par :

- Notre participation au conseil d'école/conseil d'administration/conseil de classe
- L'utilisation d'une fiche de liaison
- Notre proposition d'une participation des enseignants à la restitution des productions réalisées par les enfants
- Rencontres programmées pour le suivi des élèves

La mesure de la pertinence des actions de concertation et de coordination avec l'école se fait :

- Par des réunions de concertation en amont de la mise en place du projet
- Par les rencontres régulières et des échanges d'informations régulières
- Par les réunions d'évaluation pour confronter les points de vue

Le projet fait l'objet :

- D'un partenariat informel (contact avec le directeur d'établissement, le CPE, les enseignants) : la coordonnatrice propose des rendez-vous avec les directeurs et les enseignants pour évaluer le travail des animateurs et l'évolution des enfants.
- D'un partenariat avec l'équipe Réussite Educative de la Ville de Sedan : la coordonnatrice participe à la construction du parcours des enfants avec l'équipe pluridisciplinaire qui est composée des différents acteurs présents dans la vie des enfants, (directeur d'école, assistante sociale ou infirmière scolaire, éducateur,).

La facilitation de la relation parents/enseignants est recherchée :

- Au travers du cahier de textes (pour une liaison avec les enseignants)
- En étant l'intermédiaire entre enseignants et parents, la coordonnatrice peut accompagner si besoin les parents lors des rendez-vous avec les enseignants.
- En assurant le relais avec les associations de parents d'élèves

La relation avec les établissements scolaires s'organise par :

- Notre participation au conseil d'école/conseil d'administration/conseil de classe
- Nos rencontres régulières avec les enseignants ou le personnel de direction.

La mesure de la pertinence des actions de concertation et de coordination avec l'école se fait :

- Par des réunions de concertation en amont de la mise en place du projet
- Par les rencontres régulières et des échanges d'informations régulières
- Par les réunions d'évaluation pour confronter les points de vue

La coordonnatrice et les accompagnateurs entretiennent des liens étroits avec les enseignants.

La participation de la coordonnatrice à l'élaboration du projet du REP au travers du Comité de pilotage (COFIL) qui sert de base aux futurs projets d'école, permet de vérifier que le projet du centre vient bien en complémentarité de celui-ci.

Régulièrement, les objectifs sont adaptés lors d'entretiens avec les deux coordonnateurs du REP+.

En concertation avec le coordonnateur REP, il a été décidé que les accompagnateurs du Centre Social Le Lac seraient accueillis par les enseignants des 3 écoles du quartier, en début d'année, dans les classes, afin d'établir les bases de leur future coopération.

La lecture attentive du cahier de textes des enfants par les accompagnateurs leur permet de prendre connaissance de toute la correspondance existante entre les familles et les enseignants. Ils ont la possibilité d'y inscrire des informations en direction des enseignants.

La coordonnatrice et un membre du conseil d'administration du centre social Le Lac participeront aux conseils d'école des trois écoles concernées ainsi qu'au Conseil d'administration du collège.

Le centre social Le Lac participe au comité de pilotage de la REP qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année. Le projet de réseau est établi en fonction des analyses conduites localement. Il détermine, pour quatre ans, les orientations pédagogiques et éducatives du réseau avec la prise en compte des actions CLAS. Un des points forts de la dynamique partenariale est la permanence des relations entre les acteurs de l'Éducation Nationale et le centre social Le Lac ainsi que la volonté de mettre en œuvre des actions communes ou complémentaires.

Le directeur du centre social Le Lac et la coordonnatrice rencontreront, avant la mise en œuvre des CLAS, les chefs d'établissements. Ils présenteront le projet et définiront, avec eux, les attentes relatives aux séances d'accompagnement.

Le projet a été construit en cohérence avec les activités scolaires et les projets d'école.

La coordonnatrice veillera à la continuité de l'acte éducatif et à la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement à la scolarité.

La coordonnatrice rencontrera, deux fois par an au minimum, l'instituteur de chaque enfant. Ils établiront ensemble un diagnostic. Le directeur de chaque école veillera à la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement.

Avec les professeurs du RASED, la coordonnatrice et la responsable de l'Accueil de jeunes ont travaillé sur une sensibilisation aux jeux vidéo et aux méfaits et dégâts d'une mauvaise utilisation sur la santé et la scolarité.

Une première rencontre avec les jeunes a permis aux professeurs de mieux comprendre leur intérêt pour les jeux, le temps de jeux, les jeux en réseau et le type de jeux utilisé par âge.

Une sensibilisation auprès des enfants du primaire sera organisée avec les professeurs et les jeunes du centre pour informer les enfants déjà très dépendants des jeux, des risques pour leur santé et leur scolarité.

Un petit film avec les jeunes sera créé pour servir d'outils d'information dans toutes les écoles du secteur.

LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DU TERRITOIRE

La coordonnatrice CLAS participe plusieurs fois par an à des réunions avec Stéphanie GALLARD, responsable du service de la Réussite Educative de la Ville de Sedan et Nathalie NAUDIN, référente famille du centre social Le Lac.

Ces réunions ont pour but de faire le point sur les familles dont les enfants fréquentent le CLAS et leur suivi aussi dans le cadre de la réussite éducative.

Les attentes du centre social seraient dans la mesure du possible d'avoir un noyau dans l'équipe qui accompagne les enfants pour un suivi sur du long terme, cela permettrait d'accompagner les enfants du CP au collège. Une équipe permanente permettrait aussi de maintenir des liens de confiance avec les parents sur plusieurs années et obtenir de meilleurs résultats sur l'autonomie des familles.

Le dispositif CLAS devrait être présenté conjointement par un représentant de la CAF et de l'Éducation nationale, en présence des opérateurs et des financeurs, en fin ou en début d'année scolaire, aux enseignants des territoires concernés. Cet acte symbolique permettrait de renforcer l'image d'un outil au service de toute la communauté éducative.

PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES

Adhésion annuelle à l'association : 6 € par enfant par année civile + 11 € pour un des parents par année civile